



Des interventions à la carte pour répondre aux besoins de chaque territoire

Grâce à une équipe dédiée composée d'une quinzaine d'agents et à une expérience dans le domaine de l'eau et de l'assainissement de plus de 40 ans, le SDEE propose aux collectivités lozériennes un ensemble de prestations pour l'entretien et l'amélioration de leurs réseaux, depuis les ouvrages de captage jusqu'aux stations d'épuration.

La mutualisation à l'échelle de plusieurs structures permet au SDEE de proposer un service de qualité, tout en garantissant aux collectivités une maîtrise de leurs coûts.



Vue d'ensemble des services proposés



Création et amélioration des réseaux d'eau potable et d'assainissement

Les équipes du SDEE assurent, à la demande des collectivités, différentes prestations sur toute la chaîne des cycles d'eau et d'assainissement :

- création d'installations de traitement et de désinfection (par chlore ou ultraviolets)
- travaux d'extension de réseaux
- étanchéité de réservoirs
- création de branchements
- pose de vannes générales
- installation de compteurs généraux et de compteurs d'abonnés
- installation de postes de surveillance



Contrôle et entretien des réseaux d'eau potable

Dans le cadre de contrats pluriannuels, le SDEE assiste les collectivités qui le souhaitent dans la gestion de leur réseau d'eau potable, par la réalisation d'interventions préventives et curatives, ainsi que de prestations annexes, comprenant :

- le nettoyage et la désinfection des ouvrages de captage et de stockage
- le contrôle des ouvrages (captage, réservoir, réseau, pompage)
- la mesure des débits
- la vérification des vannes de sectionnement ou de branchement et des vannes hydrauliques
- la recherche et réparation de fuites
- la purge des réseaux
- l'entretien des dispositifs de désinfection
- le relevé des compteurs généraux
- la formation des personnels de la collectivité



Entretien électromécanique des stations d'épuration

L'entretien électromécanique des stations d'épuration peut également être confié au SDEE au travers de contrats pluriannuels, comprenant la réalisation des actions préventives et curatives suivantes :

- vérification de l'isolement électrique des groupes
- vérification des circuits de commande et de puissance des armoires électriques
- vérification du bon fonctionnement des asservissements et des capteurs associés
- contrôle du débit des pompes, des intensités et des organes de télégestion
- vidange des carters à bain d'huile
- réglage et dépannage nécessaires au bon fonctionnement des installations

Vidange et hydrocurage

Equipée d'un camion hydrocureur, l'équipe du SDEE intervient auprès des collectivités, mais aussi des professionnels et des particuliers pour des opérations de vidange ou d'hydrocurage :

- vidange de stations d'épuration et de décanteurs
- curage d'ouvrages (canalisations, puits, buses, égouts)
- nettoyage de postes de relevage
- vidange de bacs à graisse et de fosses septiques



Travaux spéciaux sur demande

Afin de garantir un service complet, il est également possible de faire appel au SDEE, sur demande, pour des travaux et prestations spéciaux en lien avec ses domaines d'intervention :

- conseil et accompagnement pour la réalisation de projets
- entretien des périmètres de protection des captages
- recherche et réparation de fuites
- transport d'eau potable
- relevé des compteurs particuliers
- contrôle des branchements particuliers
- contrôle des poteaux incendie, ...



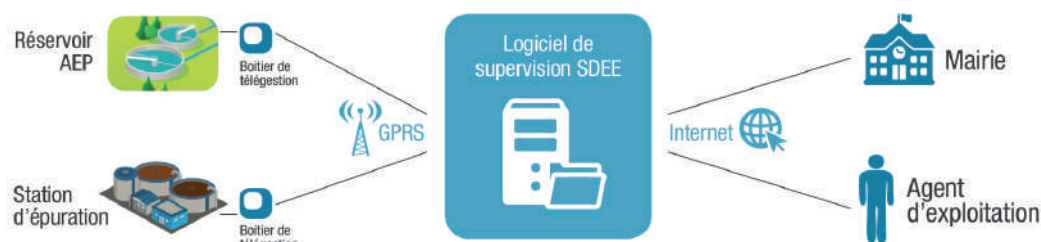
Les réseaux subissent une dégradation lente et souvent invisible conduisant à une forte pression sur la ressource en eau. La gestion patrimoniale des réseaux est désormais un enjeu majeur pour les collectivités afin d'orienter leurs choix d'investissement dans un objectif de performance et de respect de la réglementation.

Conscient de l'enjeu que représentent les réseaux de distribution d'eau potable et d'assainissement pour les collectivités en termes de coûts d'exploitation, de qualité de service, mais également de développement durable et afin de les accompagner dans cette démarche d'optimisation, le SDEE développe depuis plusieurs années de nouveaux services permettant de faciliter la surveillance des réseaux et d'en améliorer la connaissance, grâce notamment à la mise en place de systèmes de gestion informatisés.

Télesurveillance des réseaux

Indispensable à une meilleure exploitation des réseaux, la télégestion permet d'améliorer la réactivité des services et de réduire les temps de dysfonctionnement, mais également d'anticiper les défauts et notamment les fuites des réseaux d'eau potable. A partir des dispositifs de télégestion installés sur les réseaux d'eau et d'assainissement, le SDEE propose aux collectivités qui le souhaitent, l'accès à un logiciel de supervision mutualisé accessible 7j/7 et 24h/24, offrant les fonctionnalités suivantes :

- suivi en temps réel du réseau (débit, pression, etc...)
- détection des anomalies (fuites, etc...)
- transmission d'alarmes sous forme de SMS et/ou mails
- registre de consignation des alarmes
- centralisation des données et édition de rapports d'exploitation, ...



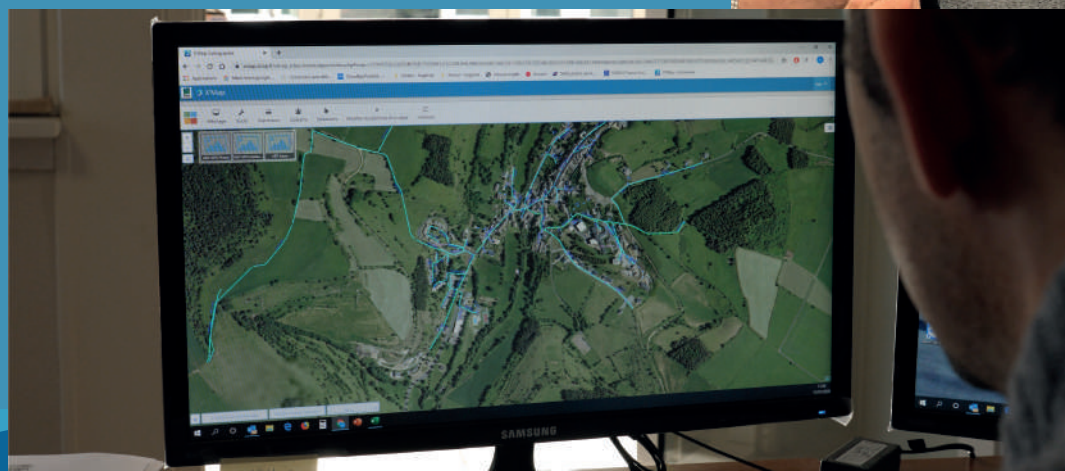
Cartographie des réseaux d'eau potable

Afin d'améliorer la connaissance des réseaux, le SDEE propose un service de cartographie et de gestion informatisé des plans de réseaux d'eau potable, comprenant :

- la réalisation du relevé terrain (précision décimétrique) intégrant :
 - la représentation des conduites de distribution et des branchements d'eau potable
 - la représentation des ouvrages annexes (captages, réservoirs, vannes, ventouses, vidanges...)
 - la localisation des compteurs de distribution
- le carnet de vannage des ouvrages annexes
- la gestion et la mise à jour annuelle des plans



Les informations recensées dans la solution Web SIG (Système d'Information Géographique) utilisée par le SDEE sont accessibles aux élus, fontainiers et techniciens de chaque collectivité depuis n'importe quelle connexion Internet.





Face aux enjeux induits par la loi du 3 août 2018 qui impose progressivement le transfert de la compétence eau et assainissement aux Communautés de Communes, le SDEE a souhaité faire évoluer son cadre d'intervention pour permettre aux structures qui le souhaitent de lui confier la gestion étendue de leurs réseaux, tout en conservant leur pouvoir décisionnaire.

L'objectif de ce nouveau mode contractuel, qui s'inscrit dans le cadre de la réglementation "in-house", vise à faire progresser le niveau de mutualisation et d'expertise du SDEE, pour garantir aux plus petites collectivités du département de la Lozère un service de qualité à un coût maîtrisé.

L'exemple du contrat de prestations élargies de Peyre en Aubrac

Le premier contrat de prestations élargies proposé par le SDEE a été mis en place le 1^{er} janvier 2019 sur la commune nouvelle de Peyre en Aubrac. Dans le cadre de ce contrat, le SDEE assure la gestion de :

- l'ensemble du réseau d'eau potable de la commune, du captage à la distribution, y compris les stations de traitement de l'eau potable
- la station d'épuration d'Aumont Aubrac et de l'ensemble des réseaux de collecte qui lui sont raccordés

Les prestations réalisées et coordonnées par le SDEE consistent en :

- la surveillance et l'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement
- le nettoyage et la désinfection des ouvrages d'eau potable
- la surveillance et l'entretien des stations de traitement de l'eau potable
- la surveillance et l'entretien de la station d'épuration d'Aumont Aubrac
- la gestion de la mise à jour annuelle des plans des réseaux sous SIG
- le relevé des compteurs particuliers

La commune de Peyre en Aubrac conserve pour sa part la charge de toutes les autres prestations nécessaires à l'exploitation du service : facturation abonnés, entretien des périmètres de protection des captages, gestion de l'épandage des boues de station d'épuration et de l'assainissement non collectif, travaux d'investissement, etc...

Dans un souci de mutualisation et d'efficacité, un agent technique qui intervenait déjà à temps plein dans la gestion de ce service, ainsi qu'un local et un véhicule, ont été mis à disposition du SDEE par la commune.

Ce mode d'organisation, dont le retour d'expérience s'avère très positif, a vocation à être étudié au cas par cas pour permettre la mise en place de la solution la plus adaptée au contexte de chaque collectivité.



Contacts

SDEE de la Lozère - Service Eau et Assainissement
10 rue Gutenberg
48000 Mende

Responsable des services techniques
Pascal SOLIGNAC
04 66 65 77 67
06 80 67 09 12
p.solignac@sdee48.fr

Responsable du service
Eau et Assainissement
David JEANJEAN
04 66 49 21 30
07 86 61 54 09
d.jeanjean@sdee48.fr



SDEE de La Lozère
12 boulevard Henri Bourrillon
48000 Mende

SDEE
de la Lozère



facebook/sdee.lozere

@sdee48